

## PRIX LITTÉRAIRE LAMARTINE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

### PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX LAMARTINE, PRIX LITTÉRAIRE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

En ce début de saison littéraire 2018, il faudra compter sur un nouveau prix littéraire créé par l'Assemblée des Départements de France ! Il sera remis par son Président, Dominique Bussereau, le 23 octobre prochain.

Avec ce nouveau prix littéraire, l'ambition est de faire la lumière sur le lien intrinsèque entre littérature et Départements. Le prix Lamartine des Départements de France participe à la valorisation de cet échelon aussi indispensable à la construction de l'identité d'un territoire qu'à celle de ses habitants. L'attachement, intime et personnel, qu'entretient tout un chacun avec son territoire se confond très souvent avec les frontières du Département.

#### 1. Pourquoi un prix littéraire des Départements ?

L'Assemblée des Départements de France (ADF), association pluraliste créée en 1946, réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes dont 101 Départements. Ayant la volonté d'être la « *Maison des Départements* », selon l'expression de Dominique Bussereau, son rôle consiste notamment à valoriser le rôle et les actions des Départements.

Avec le prix Lamartine, l'ADF a la volonté de faire découvrir une facette méconnue de ces territoires : objets ou cadres d'inspiration, ils alimentent de nombreux ouvrages et animent l'imaginaire des auteurs d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

Le prix Lamartine des Départements de France vise à récompenser chaque année un auteur pour son ouvrage contribuant au rayonnement des Départements. Ce prix littéraire a l'ambition de mettre en lumière l'attachement de tous et de chacun à notre territoire - souvent sublimé dans les œuvres littéraires.

La remise du prix Lamartine du 23 octobre prochain inaugure la première édition de cette récompense permettant de valoriser les Départements dans la littérature française.



#### 2. Pourquoi nommer ce prix « Lamartine » ?

Ce prix porte le nom de « Prix Lamartine des Départements de France » en hommage à Alphonse de Lamartine. L'écrivain et poète « romantique » du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour qui « *le monde est un livre dont chaque pas nous ouvre une page* », fut également Président du Conseil général de Saône-et-Loire en 1836-1837, 1839-1843, en 1846 puis en 1848-1851.

En hommage à cet homme de lettres tant engagé dans l'action publique départementale, le prix littéraire des Départements de France porte son nom.

Egalement, il sera remis chaque année aux alentours du 21 octobre, date anniversaire de la naissance d'Alphonse de Lamartine.

### 3. Une organisation participative de la première session du Prix Lamartine

Par une lettre du Président de l'ADF, les Présidents de Départements ont été invités à signaler les publications locales susceptibles de répondre aux critères du prix littéraire des Départements de France.

Un courrier a également été adressé aux maisons d'éditions susceptibles de publier des ouvrages entrant dans la catégorie du prix en lien avec les territoires.

Une première sélection a permis d'exclure les ouvrages qui ne remplissaient pas le critère attendu d'un roman ou essai participant à la valorisation des territoires, publié dans l'année de référence du prix.

Ensuite, le jury constitué en comité de lecture s'est réuni à trois reprises pour recueillir les propositions, arrêter une sélection et élire le lauréat 2018.

Celui-ci a été distingué parmi les six ouvrages suivants qui ont concouru en finale :

- Le bon cœur, Michel BERNARD, Editions La Table Ronde
- Le Tour de la France par deux enfants d'aujourd'hui, Pierre ADRIAN et Philibert HUMM, Editions Les Equateurs
- Voyage en France Buissonnière, Louis MEUNIER, Editions Kero
- Nationale 7, Clément PETREAU, Editions Stock
- Un clafoutis aux tomates cerises, Véronique de BURE, Editions Flammarion
- Tour de Monde à travers la France inconnue, Bruno FULIGNI, Editions Trésor

### 4. Notre jury : des personnalités variées et attachées à la promotion des Départements

Les six membres composant le jury du prix Lamartine des Départements de France mènent des carrières différentes les uns des autres. Pourtant, ils se rejoignent tous dans leur attachement profond à un territoire et à la valorisation des Départements.

Le jury de la session 2018 se compose des 6 personnalités suivantes:

- **Denis TILLINAC** – Président du jury – écrivain, auteur et ancien journaliste
- Florence BERTRAND KERVERN, docteur en droit privé, professeur à l'université Paris-Dauphine et fondatrice d'un institut de gestion en patrimoine
- Hubert DELAUME, médecin généraliste en milieu rural
- Martine GASQUET-DAUGREILH, ancienne députée, maire-adjointe et directrice du centre universitaire méditerranéen de la Ville de Nice
- Eric NEUHOFF, journaliste et écrivain
- Xavier PATIER, Haut-fonctionnaire et écrivain

Le lauréat du premier « *Prix Lamartine* » sera dévoilé le **mardi 23 octobre à 20h, au restaurant La Rotonde Montparnasse.**

## FOCUS SUR LES MEMBRES DU JURY DU PRIX LAMARTINE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

### DENIS TILLINAC, Président du Jury

Denis TILLINAC est né à Paris en 1947.

Diplômé de l'IEP de Bordeaux, il a été journaliste dans l'agence de Tulle de « La Dépêche du Midi » de 1974 à 1979. Éditorialiste, chroniqueur ou reporter dans différents médias (le Figaro, L'Événement du jeudi, La Montagne, Marianne, la Revue des deux mondes, RTL, Valeurs actuelles, etc.) il a animé avec Michel Cardoze une émission littéraire sur RMC et a animé une émission politique avec Fadela Amara et David Pujadas sur France2.



Il a publié depuis 1980 plus de cinquante livres, romans, récits, essais, poésie qui lui ont valu de nombreux prix littéraires. Il a présidé les Éditions de la Table Ronde de 1990 à 2007.

Ami personnel de Jacques Chirac, il a été son représentant (non rétribué) dans les instances de la Francophonie entre 1995 et 1998 et a participé à la création de l'OIF. Il a présidé un comité de réflexion sur la traite des Noirs à Bordeaux en 2005.

Ancien membre du Comité directeur de la Ligue nationale de rugby, il est membre de la convention de la Fondation Charles De Gaulle et de l'Académie Catholique de France.

<https://www.denistillinac.com/>

#### ENTRETIEN

#### DENIS TILLINAC NOUS RACONTE LE PRIX LAMARTINE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

- **ADF : Pour quelles raisons avez-vous accepté de devenir le Président du Jury du Prix Lamartine ?**  
Denis TILLINAC : *L'idée d'un prix littéraire couronnant une évocation de la France des territoires, des Départements et des villes moyennes me plaît. Et je suis un défenseur des Départements, menacés à plusieurs égards.*
- **ADF : Quel lien faites-vous entre littérature et Département(s) ?**  
DT : *Un lien hérité de notre histoire littéraire où la provincialité, depuis l'ère industrielle a inspiré tant de beaux écrivains.*
- **A quelles caractéristiques avez-vous été davantage sensible lors de la lecture des ouvrages sélectionnés pour concourir ?**  
DT : *Le sujet et le style. D'excellents livres ont été récusés parce qu'on n'y sentait pas assez bruisser les "pays" au sens où Braudel entendait le mot.*
- **Pouvez-vous nous raconter, en quelques mots, votre attachement à un territoire ?**  
DT : *Une part essentielle de mon intégrale poétique est autour du clocher de mon village. Et j'ai choisi d'y vivre. Précédemment j'ai vécu dans un modeste chef-lieu et j'y ai été très heureux.*

### FLORENCE BERTRAND - KERVERN

*« " Plus me plait le séjour qu'ont bâti mes aïeux...plus que le marbre dur me plait l'ardoise fine... Et plus que l'air marin la douceur " corrézienne.*

*Ressentir dans les lectures proposées cet attachement aux territoires français, y inciter les lecteurs, récompenser les écrivains qui ont su en montrer la beauté, n'est-ce pas participer à une riche démarche ? »*



Née en Corrèze et très attachée à cette région ainsi qu'à celle du Lot, Florence BERTRAND- KERVERN vit à Paris depuis 1970.

Juriste, docteur en droit, professeur (Maitre de conférences hors classe) à l'université Paris-Dauphine depuis 1985, elle fait une carrière universitaire d'enseignement et de recherche. Parallèlement, elle a travaillé comme collaboratrice à la SCP Lyon-Caen, Fabiani, Thiriez (avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation).

Elle enseigne toujours à l'université Paris-Dauphine pour un institut, qu'elle a créé, en gestion de patrimoine en 1990. Par ailleurs, elle développe plusieurs missions auprès des étudiants (Tutorat étudiants, tutorat en apprentissage, programme Egalité des chances).

Florence Bertrand-Kervern est passionnée de littérature classique et contemporaine.

### HUBERT DELAUME

*« Un Bovary sans Emma ni Homais, dialoguant avec Valery Larbaud sur la vie des provinces et des petits « états », sachant avec Alexandre Vialatte que si les autres pays n'étaient pas la France c'est qu'ils n'avaient pas l'Auvergne et parcourant avec Pourrat cette Limagne où " les pierres poussent comme des raves "...*

*depuis plus de quarante ans et ne voyant rien venir... »*



Né le 25 mars 1947 à Le Vilhain dans l'Allier, Hubert DELAUME est resté très attaché à son territoire.

Après avoir suivi ses études secondaires et de médecine à Paris, il s'engage en tant que volontaire à l'aide technique dans le cadre de son service militaire en Martinique.

Installé depuis 1976 à Aigueperse, petite commune du Puy-de-Dôme, il y exerce toujours la médecine générale.

## MARTINE GASQUET DAUGREILH

*« Les territoires façonnés par la nature et transformés par l'Homme demandent de nos jours une attention particulière, préserver les relations humaines dans un maillage de villes et veiller à ne pas détruire les paysages par une surconsommation urbaine, touristique et industrielle : l'avenir des territoires et de la planète en dépend. »*



Née en 1947 à Talence en Gironde, Martine GASQUET DAUGREILH entreprend des études universitaires en Histoire et sociologie.

Passionnée par le patrimoine artistique et culturel, elle a orienté ses recherches sur les destins féminins et a publié aux Editions Gilletta « Impératrices, artistes et cocottes, les femmes sur la riviéra à la belle époque » en 2013 et « Les oubliées de la Victoire » en 2015.

Très investie dans la vie politique de son territoire, elle est élue députée des Alpes-Maritimes de 1988 à 1993 et adjointe au maire de Nice de 1989 à 1995. Ancienne directrice de la Culture et du Centre Universitaire Méditerranéen de la Ville de Nice, elle a reçu les décorations de chevalier des Palmes Académiques et chevalier des Arts et Lettres.

## ERIC NEUHOFF

*« Avec l'âge, je me suis aperçu que ma vie se partageait entre Paris, dont je ne saurais me passer, et le Lot, où je retourne plusieurs fois par an. L'un me repose de l'autre. Quand je suis à Cahors, la capitale me manque et vice-versa. Du reste, dans les titres de mes livres, il y a souvent l'adjectif « français ». Ça doit être un signe, non ? »*



©Thesupermat

Né en 1956 à Paris, Eric NEUHOFF partage sa vie entre la capitale et le Département du Lot.

Journaliste au Figaro, il fait également partie des équipes du « Masque et de la plume », émission de Radio sur France inter consacrée à la critique des livres, pièces de théâtre et cinéma.

Auteur de nombreux ouvrages, régulièrement récompensés, dont « La petite française » (prix Interallié), « Un bien fou » (Grand prix du roman de l'Académie française), son dernier titre vient de paraître aux éditions du Rocher : « Les polaroids » propose un recueil de nouvelles savoureuses.

## XAVIER PATIER

*« Être de quelque part - c'est à dire, pour un Français, être d'un certain département - est une chance inestimable dans une génération déracinée. Je suis corrézien, ma femme est tarnaise, et nous aimons tous deux le magnifique Loir-et-Cher, département rural, chic et connecté, selon la jolie formule de son Président Nicolas Perruchot. »*



Né en 1958 en Corrèze où il a été élu local, Xavier PATIER est un haut fonctionnaire et un écrivain. Il a publié une trentaine de livres couronnés notamment par le prix Del Duca, le prix Roger Nimier, ou encore le prix Jacques Chardonne.

Il est aujourd'hui directeur général des services du Loir-et-Cher, après avoir exercé des fonctions de dirigeant au service de l'Etat et dans le monde de l'entreprise.